

Communiqué de presse

Un nouveau groupe d'action se constitue pour réaffirmer la volonté de Morges de voir se réaliser le grand contournement autoroutier et le déclassement du tronçon Saint-Prex – Denges.

Le résultat de la votation du 24 novembre 2013 relatif au rejet de l'augmentation du prix de la vignette autoroutière a provoqué l'incertitude sur le sort réservé au projet de grand contournement autoroutier de Morges. Un nouveau groupe d'action se constitue pour soutenir prioritairement la réalisation d'une telle infrastructure et obtenir le déclassement de l'autoroute actuelle entre Saint-Prex et Denges.

Le cinquantième anniversaire de l'autoroute A1 rappelle tristement que la Ville de Morges souffre de la réalisation de cette artère en son centre-ville depuis déjà un demi-siècle! Cette situation doit être corrigée pour permettre à la Ville de diminuer son taux de pollution et d'envisager son développement en tenant compte d'une mobilité et d'une qualité de vie plus harmonieuses.

C'est ainsi que les groupes politiques Entente Morgienne, PLR, PS, UDC, l'Association pour la Sauvegarde de Morges et la Municipalité ont décidé de constituer un nouveau groupe d'action, ouvert et fédérateur, avec un rôle d'accompagnement et d'information auprès de la population, et qui a comme buts :

- **de soutenir la création du grand contournement autoroutier de Morges**
- **d'obtenir le déclassement de l'autoroute A1 actuelle entre Saint-Prex et Denges**

Rappelons que ces buts ne pourront être atteints qu'avec l'inscription préalable et prioritaire du grand contournement de Morges dans l'arrêté fédéral sur le réseau.

La Ville de Morges, ville-centre au cœur d'une agglomération très dynamique, est appelée à se développer durant ces prochaines années. Il importe à tous les acteurs de ce nouveau groupe d'action que l'évolution urbaine de la Ville de Morges puisse se réaliser de façon harmonieuse.

Pour soulager le centre-ville de Morges d'un trafic de transit qui paralyse son réseau routier, la réalisation d'un grand contournement autoroutier est indispensable. De même, pour maintenir une qualité de vie optimale, pour améliorer la qualité de l'air, pour offrir une mobilité adaptée aux besoins de demain, le déclassement du tronçon actuel de l'autoroute A1 en région morgienne est une modalité indispensable à la réalisation d'un tel projet.

Morges, le 15 janvier 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09
Jean-Hugues Busslinger, conseiller communal, +41 (0)21 79 279 76 42
